



POCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUIN 2014

Commune de La Bouëxière

Département : Ille et
Vilaine
Nombre de membres du
Conseil Municipal en
exercice : 27
Nombre de membres
présents : 20
Nombre de votants : 27

L'an deux mille quatorze, le 4 juin, à 19H00,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane PIQUET, Maire

Présents : Stéphane PIQUET, Patrick LAHAYE, Gilbert LE
ROUSSEAU, Florence DANIEL, Gérard BECEL, Isabelle
MARCHAND DEDELLOT, Pierre-Yves LEBAIL, Catherine
LEBON, Alain JOSEPH, Jean- Pierre LOTTON, Rachel SALMON,
Roland ROUSSELLE, Nathalie JEUNOT, Margaret GUEGAN-
KELLY, Isabelle MOEGLE, Philippe ROCHER, Jean-Marie
LEFEVRE, Catherine CHILOUX, Alexandra CHARTIER, Sylvain
HARDY.

Date de la Convocation :
Vendredi 13 juin 2014

**Date d'affichage du
compte rendu :**
le 1^{er} juillet 2014

Absents : Aline GUILBERT, Jürgen BUSER, Dominique SALEZY,
Sterenn LECLERE Jérémie DELAUNAY, Noémie THEVEUX,
Philippe BLANQUEFORT.

Le

Procurations : A. Guilbert à P. Lahaye, J. Buser à C. Lebon, D.
Salezy à P. Lotton, S. Leclerc à G. Bécel, J. Delaunay à S. Piquet, N.
Theveux à G. Le Rousseau, P. Blanquefort à S. Hardy.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Patrick Lahaye, seul candidat, est désigné secrétaire de
séance.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Rapporteur : Monsieur Stéphane Piquet

Suite aux élections, ont été élus les conseillers suivants :

M.	PIQUET	STEPHANE	Délégué élu
MME	GUILBERT	ALINE	Délégué élu
M.	LAHAYE	PATRICK	Délégué élu
MME	DANEL	FLORENCE	Délégué élu
M.	LE ROUSSEAU	GILBERT	Délégué élu
MME	LEBON	CATHERINE	Délégué élu
M.	BECCEL	GERARD	Délégué élu
MME	JEUNOT	NATHALIE	Délégué élu
M.	LE BAIL	PIERRE-YVES	Délégué élu

MME	GUEGAN KELLY	MARGARET	Délégué élu
M.	ROCHER	PHILIPPE	Délégué élu
MME	LECLERE	STERENN	Délégué élu
M.	LOTTON	JEAN-PIERRE	Délégué élu
M.	BLANQUEFORT	PHILIPPE	Délégué élu
MME	CHILOUX	CATHERINE	Délégué élu
MME	SALMON	RACHEL	Suppléant 1
M.	JOSEPH	ALAIN	Suppléant 2
MME	MARCHAND DEDELOT	ISABELLE	Suppléant 3
M.	ROUSSELLE	ROLAND	Suppléant 4
M.	HARDY	SYLVAIN	Suppléant 5

1. RÉSIDENCE DU STADE : RÉTROCESSION DES ESPACES VERTS, VOIRIES ET RÉSEAUX

Rapporteur : Monsieur Stéphane Piquet

Le Conseil Municipal a délibéré le 23 octobre 2012 pour accepter la rétrocession des espaces verts, voirie et réseaux selon le plan établi par le cabinet Sevaux et Associés à compter du 1^{er} janvier 2013.

La copropriété demandeuse prend en charge les frais de bornage et d'actes notariés.

La délibération ne précisait pas que cette rétrocession se ferait à titre gratuit. Il est donc demandé au Conseil Municipal de préciser ce point afin de répondre à la demande du notaire pour rédiger ses actes.

Décision du conseil municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

- Accepte la rétrocession des espaces verts, voirie et réseaux de la Résidence du stade à titre gratuit
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette rétrocession.

2. RÉTROCESSION DU PARKING ET ESPACE PIÉTONNIER DU LOGIS DES VERGERS

Rapporteur : Monsieur Stéphane Piquet

Le Conseil Municipal a délibéré le 10 décembre 2013 pour accepter la rétrocession des parcelles 1355, 1359 et les parcelles b & d qui accueillent des parkings et une partie des espaces piétonniers à la résidence du Logis des Vergers.

La délibération ne précisait pas que cette rétrocession se ferait à titre gratuit. Il est donc demandé au Conseil Municipal de préciser ce point afin de répondre à la demande du notaire pour rédiger ses actes.

Décision du conseil municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité et après en avoir délibéré,

- Accepte la rétrocession du parking et espace piétonnier du Logis des Vergers à titre gratuit
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette rétrocession.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.